# FICHE METHODE SUR L'ELABORATION DU PROJET PERSONNEL POUR L'EPREUVE ORALE DU BREVET

**RAPPEL** : L'oral du brevet n'est **ni un exposé ni une analyse d'une œuvre ou encore le récit simple d'une expérience professionnelle**. C'est une soutenance orale qui vise à présenter au jury un projet personnel qui s'est construit sur la durée avec des expériences et/ou expérimentations que vous avez menées tout au long de celui-ci.

Définition de la démarche de projet : Ensemble d'actions réalisées dans un but d'atteindre un objectif, une finalité. La réalisation de ces actions doit suivre une démarche et des étapes déterminées à l'avance. Le projet doit permettre d'acquérir des apprentissages.

## Comment construire un projet personnel ?

**La démarche de projet se réalise en plusieurs étapes, il se fait seul ou en groupe (max 3 personnes)**

### ETAPE 1

Recherches sur le sujet à explorer, enquêtes, documentations diverses sur le thème choisi, croquis d'idées etc. PUIS définir dans quel parcours s'inscrit votre projet personnel (sauf si vous savez déjà dans quel parcours vous souhaitez travailler)

### ETAPE 2

La mise en pratique par des actions menées, la **REALISATION** d'une production/action **ARTISTIQUE** (littéraire, arts plastiques, musicale etc.), **CITOYENNE, de SANTE ou d'AVENIR.**

### ETAPE 3

Etablir une chronologie (chronos : temps) du projet : des idées de départ à la mise en pratique de celles-ci à sa finalité. Ainsi, nous pourrons passer à l'étape de MISE EN ORAL de votre PROJET PERSONNEL